



Ville de Gémenos

AIDE A LA PRATIQUE SPORTIVE

2022/ 2023



ESPACE GIRALDI
Sports & Culture
— GÉMENOS —

DEPOT DE DOSSIER

DU LUNDI 10 OCTOBRE AU VENDREDI 18 NOVEMBRE 2022
Au secrétariat de l'ESPACE ALBERT GIRALDI

Lundi de 14h à 19h
Mardi, mercredi, jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h00
Vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h à 17h30

Conditions d'éligibilité :

- Être âgé de moins de 25 ans
- Être domicilié sur la commune de Gémenos
- Pratiquer une activité sportive dispensée dans les clubs sportifs de Gémenos, **ou** en dehors de Gémenos uniquement pour l'un des motifs suivants :
 - la discipline n'est pas dispensée sur la commune
 - il s'agit d'une pratique en division supérieure

Montant de l'aide

- Prise en charge intégrale pour les cotisations inférieures à 30 euros.
- Plafonnée à 30 euros par pratiquant, pour toute cotisation supérieure

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS PRIS EN COMPTE

Documents à fournir par famille (quel que soit le nombre de pratiquants)

IMPORTANT

Le « demandeur » doit être l'un des parents ou les parents si :

- Le pratiquant est mineur
- Le pratiquant est majeur mais toujours hébergé au domicile familial

Le pratiquant majeur non hébergé au domicile familial et disposant des documents nécessaires à son nom peut déposer sa demande en son nom propre.

- 1 copie, recto verso, de la taxe foncière 2022** (joindre l'original pour vérification) **ou 1 copie, recto verso, de la taxe d'habitation 2022 ou 1 copie intégrale du bail de location + dernière quittance de loyer** au nom du demandeur
- 2 justificatifs de domicile différents** (EDF, Eau, téléphone fixe/internet, assurance habitation) **de moins de 6 mois** au nom du demandeur
- 1 copie du livret de famille intégral**
- Pour les enfants de parents divorcés, ou n'ayant pas le même nom : **1 copie du livret de famille et du jugement de divorce fixant le lieu de résidence de l'enfant** (joindre original pour vérification)
- 1 Relevé d'Identité Bancaire** au nom du demandeur.
Le pratiquant majeur hébergé peut fournir son propre Relevé d'Identité Bancaire ; dans ce cas, fournir un certificat d'hébergement du(es) parent(s)

Documents à fournir par pratiquant

- Demande d'aide à la pratique sportive** (pages 3 et 4 du présent document)
- 1 copie de la fiche d'adhésion ou d'inscription à l'organisme sportif pour l'année 2022-2023**
- Récépissé du règlement de la cotisation 2022-2023 acquittée, délivré par l'organisme sportif** (signature du président et cachet de l'organisme obligatoire)
- 1 copie de la pièce d'identité au nom du pratiquant** (CNI ou passeport) + original pour vérification
- Pour le pratiquant majeur hébergé, **1 copie de la Déclaration d'impôt sur le revenu** à son nom ou au nom du(es) parent(s)
- Pour le pratiquant majeur hébergé, **2 justificatifs de domicile différents** (téléphone, assurance automobile) **de moins de 6 mois ou certificat d'hébergement des parents** correspondant aux justificatifs de domicile fournis pour la famille

Identification du pratiquant :

- Nom :
- Prénom :
- Date de naissance :
- Adresse du domicile principal :
.....
.....

Identification du demandeur :

➤ **Le demandeur est le(s) parent(s) pour un pratiquant mineur ou majeur hébergé :**

- Nom et prénom du père :
- Nom et prénom de la mère :
Nom de jeune fille :
- Situation familiale :
 Marié(e) Divorcé(e) Veuf(ve) Vie maritale Célibataire Autre :
- Téléphone (domicile/portable)
- Adresse :
.....

➤ **Le demandeur est un pratiquant majeur en son nom propre**

- Nom et prénom :
- Situation familiale :
 Marié(e) Divorcé(e) Veuf(ve) Vie maritale Célibataire Autre :
- Téléphone (domicile/portable)
- Adresse :
.....

Renseignements sur l'activité sportive :

Discipline sportive :

Organisme sportif :

Adresse

Montant de la cotisation annuelle :

Niveau de pratique :

N° licence sportive :

Décision prise :

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

➤ Avis :

Favorable

Montant :

Défavorable

➤ Date :

➤ Signature :

Une partie des informations recueillies sur ce formulaire est enregistrée dans un fichier informatisé par le secrétariat puis transmis au service finances de la Ville de Gémenos et au Centre des finances publiques, exclusivement dans le cadre de votre demande d'aide. Les dossiers complets sont conservés en format papier et numérique par le service Finances de la Ville de Gémenos. Les données sont conservées pendant dix (10) ans. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Consultez le site www.cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez écrire à espacealbergiraldi@mairie-gemenos.fr.